REUSSIR l'Anjou agricole

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7394525501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7394525501

Cette annonce a été mise en ligne le **5 février 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

NÉOLIA NOTAIRES

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Stéphane FRAPPIER, notaire à CHOLET, le 9 janvier 2025, Monsieur Jean-Luc Yvon Maurice Henri THOMAS, né à LE VOIDE (49310) le 9 décembre 1945, et Madame Arlette Eugénie Emilienne MARQUIS, née à SAINT-MAURICE-LA-FOUGEREUSE (79150) le 28 avril 1948, demeurant ensemble à CHOLET (49300) 4 rue des Fuseaux, mariés à la mairie de SAINT-MAURICE-LA-FOUGEREUSE (79150) le 21 octobre 1967 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont décidé de modifier leur régime matrimonial en adoptant le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Maître Stéphane FRAPPIER, notaire à CHOLET (49300), 28 avenue du Maréchal Foch.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander

l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex